



Association Sportive Senior Antony

ass-antony.fr

Procès-Verbal ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

7 mai 2020

Les conditions sanitaires actuelles n'autorisant pas le déroulement de l'assemblée générale en présentiel, il a été décidé, comme nous y autorise la législation, et après en avoir informé chacun des adhérents, d'avoir recours au vote électronique.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral du Président
2. Rapport du trésorier
 - 2.1 Bilan 2020, approbation des comptes
 - 2.2 Budget 2021 et approbation
3. Fixation des cotisations annuelles
 - 3.1 Montant de la cotisation : Vote
4. Election des membres du conseil
 - 4.1 Candidatures
 - 4.2 Élection des membres.
 - 4.3 Élection du bureau par le conseil d'administration.

Il est constaté, à l'examen de la liste des personnes votantes, que **81 adhérents, soit 54 %** des adhérents ont participé au vote.

Le quorum étant atteint, les résultats peuvent être pris en compte.

1. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Devant les difficultés pour se réunir matériellement en AG, le conseil a décidé de passer en mode virtuel pour cette AG.

Vous avez donc reçu :

- Ce petit message vidéo.
- Tous les éléments soumis traditionnellement au vote de l'assemblée.
- Un bulletin de vote électronique.

L'information, en retour, à tous les adhérents, sur le résultat de ces votes, clôturera l'AG 2020.

Comme vous le savez, vous trouverez toutes les informations concernant les activités des sections golf et tennis de table sur le site de l'ASSA.

Concernant le conseil :

Marie-Françoise ROBEAU membre sortant se représente.

René DELMAS membre sortant se représente.

Les membres du conseil, réunis le 12 mars dernier, décident, en cas de réélection des deux membres sortants, de maintenir la structure actuelle du bureau.

Nous sommes à ce jour 149 adhérents dont 121 golfeurs et 32 pongistes soit une petite baisse due principalement au temps qui passe et aux années qui s'accumulent, mais aussi aux circonstances qui ont maintenu le centre Tabarly fermé pendant une année.

A la rentrée de septembre, tous ou quasiment tous les adhérents auront été vaccinés de même que 30 à 40 % des français. On devrait donc reprendre une vie normale, ou presque.

C'est ce que l'on peut souhaiter de mieux.

En attendant, continuons à bien nous protéger.

2. RAPPORT du TRESORIER.

2.1 Bilan 2020 (en annexe)

- Partie Recettes :

Côté cotisation nous avons reçu 8890 € pour un budget prévisionnel de 9600 lié à une réduction du nombre de cotisants.

La subvention mairie est arrivée comme prévu au mois de mai.

Ce qui avec les régularisations et la vente stock fait une recette de 15022€.

- Partie Dépenses :

Il est va sans dire que l'année 2020 a été fortement perturbée par la pandémie. Il en résulte que certaines activités n'ont pu être effectuées (donc ni AG, ni dépenses communes pour la randonnée annuelle) et d'autres ne l'ont été que partiellement, entre autre dans chacune des sections respectivement golf et tennis de table.

À noter 2 provisions importantes : la provision pour ristourne sur cotisation 2021 (2700 €) et la provision exceptionnelle pour achat d'une nouvelle imprimante à cartes (900 € dans administration/fournitures).

Il faut rappeler que l'on avait prévu de financer partiellement sur fonds propres la sortie pour la fête des 35 ans de l'ASSA. Seuls ont été dépensés à ce jour l'achat des goodies pour distribuer aux adhérents.

- Conclusion :

Par rapport aux prévisions de dépense présentées en fin 2019, nous n'avons pas eu à faire appel au financement par encours de trésorerie et nous avons dégagé un excédent de trésorerie de 874,61 €.

2.2 Budget 2021 (en annexe)

Malgré les incertitudes liées à la pandémie il nous a fallu fixer des hypothèses pour l'élaboration du budget 2021, à savoir:

- Côté recettes:

Nous avons considéré un nombre d'adhérents inchangé, en conséquence le budget cotisations est de 8890€ (réalisé 2020) moins 2700€ (ristourne) soit 6190 €.

Nous avons remis le dossier demande de subvention à la mairie comme tous les ans et donc l'avons compté comme recette avec un montant identique aux années passées.

- Côté dépenses:

Nous avons reconduit le budget administration à l'identique en espérant que l'AG de fin d'année 2021 pourra être effectuée avec la présence des adhérents en retrouvant le côté festif des années passées.

Pour les activités communes nous avons considéré qu'il n'y aurait pas de galette des rois.

Pour la fête des 35 ans nous avons provisionné un budget de 1500 €.

Pour les formations golf et tennis de table, nous avons gardé les budgets à l'identique.

Enfin nous avons pris les « entrées » de Marie-Françoise et André pour les dépenses respectives de section.

Le rapport du trésorier (bilan 2020 et budget 2021) est approuvé à l'unanimité des votants

3. FIXATION DES COTISATIONS ANNUELLES.

Actuellement, les cotisations sont :

- Droit d'entrée 20 €
- Antonien : 40 €/an pour une activité
- Non Antonien : 55€ /an pour une activité.
- À cela s'ajoutent 5€/an par activité supplémentaire.

Le conseil d'administration propose de reconduire ces montants pour 2022.

Proposition adoptée à l'unanimité des votants

4. ÉLECTION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est ainsi composé :

Président : Jean BALIARDA
Trésorier : Yves LAFEUILLADE
Secrétaire : René DELMAS

Membres :

- Section GOLF : Responsable : Marie-Françoise ROBEAU, Bernard BRUN, Georges GROS, Yves LAFEUILLADE
- Section Tennis de Table : Responsable : André GUEGUEN, Daniel GIROMELLA

4.1 Candidatures :

René Delmas, sortant, se représente
Marie-Françoise Robeau, sortante, se représente

4.2 Élection des membres :

René Delmas est élu à l'unanimité des votants
Marie-Françoise est élue à l'unanimité des votants

4.3 Élection du bureau par le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ont délibéré sur l'élection du bureau.

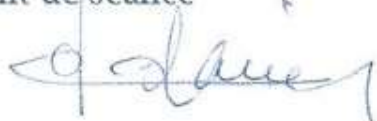
Sont élus :

Président : Jean BALIARDA
Trésorier : Yves LAFEUILLADE
Secrétaire : René DELMAS

Procès-verbal validé conforme le 07 05 2021 par

Jean Baliarda

Président de séance



René Delmas

Secrétaire de séance



ASSA
Association Sportive
Senior d'Antony
N° 85.109 SIREN 521 628 453

Annexe au PV de l'AG 2020

Situation Financière de l'ASSA

Date:	27/11/2020	Budget Année 2020	Réalisé à date	Budget Année 2020	Réalisé à date
Administration				9 600,00	8 890,00
A.G./Réception/Social	2 400,00	0,00			
Administration/Fournitures	1 200,00	1 792,41	Interêts Livret A	77,00	77,52
Activités Communes					
Activités communes	700,00	268,66	Subvention Mairie	3 200,00	3 200,00
Fête des 35 ans	1 500,00	1 686,00			
Provisions (ristourne sur cotisation)		2 700,00	Vente Stock		2 398,00
Section Tennis de Table					
Activités Tennis de Table	2 200,00	610,73			
Formation Tennis de Table	900,00	8,00			
Section Golf			Exceptionnel		
Activités Golf	6 000,00	2 472,00	Régularisation Banque		387,38
Formation Golf	900,00	1 080,00	Recette Exceptionnelle		69,51
Licences	900,00	830,00			
Achat Stock		2700,00	Financement par en cours de trésorerie	3 823,00	
Total	16 700,00	14 147,80	Total	16 700,00	15 022,41

Annexe au PV de l'AG 2020

ASSA : Budget Prévisionnel 2021

Date:	27/11/2020	Budget Année 2021	Budget Année 2021
Administration			Cotisations 6 190,00
A.G./Réception/Social	2 400,00		
Administration/Fournitures	1 200,00		Interêts Livret A
Activités Communes			
Activités communes	400,00		Subvention Mairie 3 200,00
Fête des 35 ans	1 500,00		
			Vente Stock 2 000,00
Section Tennis de Table			
Activités Tennis de Table	1 300,00		
Formation Tennis de Table	900,00		
Section Golf			Exceptionnel
Activités Golf	6 000,00		Régularisation Banque 0,00
Formation Golf	900,00		Recette Exceptionnelle 30,00
Licences	900,00		
Achat Stock	2 000,00		Financement par en cours de trésorerie 6 080,00
Total	17 500,00	17 500,00	Total 17 500,00